**JDL 2024 — ÉVALUATION D’UN MANUSCRIT**

1. **Titre de l’article évalué**

**La genèse de la notion de défectivité chez les grammairiens antiques**

1. **Recommandation globale de l’évaluateur-trice**

Surlignez l’une des options qui suivent :

1. Je crois que cet article est acceptable pour publication
   1. tel quel.
   2. avec les corrections **mineures** que je propose dans les feuilles ci-jointes.
   3. avec les corrections **majeures** que je propose dans les feuilles ci-jointes.
2. Je ne crois pas que ce projet d’article soit acceptable pour publication et je propose qu’il soit refusé pour les raisons que j’expose dans mes commentaires ci-dessous.
3. **Forces principales du manuscrit selon l’évaluateur-trice :**

* **1e force** : ce travail démontre que la recherche selon l’axe diachronique peut nous faire faire de belles découvertes, même au XXI siècle.

Réponse officielle : lu et apprécié.

* **2e force** : la discussion démontre une réflexion approfondie sur les développements possibles de cette recherche et de sa place dans les études anciennes.

Réponse officielle : lu et apprécié.

* **3e force** : expose une certaine continuité entre les travaux des grammairiens grecs et latins, tout en montrant l’apport de ces derniers au développement de l’analyse du phénomène de la défectivité.

Réponse officielle : lu et apprécié.

* **4e force** : montrer la filiation entre la notion d’ellipse, tirée de la rhétorique, et celle de défectivité, de nature grammaticale.

Réponse officielle : lu et apprécié.

1. **Évaluation critique du manuscrit**
2. **Titre de l’article**

Je suggère la modification suivante au titre de l’article

**La genèse de la notion de défectivité chez les grammairiens de l’Antiquité grecque et latine**

pour les raisons suivantes :

Même si *Antiquité* est souvent utilisé dans le sens que vous lui donnez, il serait pertinent d’éviter de faire preuve d’eurocentrisme en considérant que la seule antiquité qui a existé est la gréco-latine.

Réponse officielle : lu et apprécié.

Je suis tout à fait d’accord avec cette observation et remercie grandement l’évaluateur pour cette correction. Je propose de l’enrichir en regard de l’évaluation éditoriale, qui indique que le terme « genèse » ne convient pas ici.

Je propose la correction suivante au titre de l’article, en **page 1 ligne 1** : « La notion de défectivité chez les grammairiens de l’Antiquité grecque et latine ».

1. **Résumé de l’article**

Je suggère la/les modification(s) suivante(s) au résumé de l’article

Fournir un résumé en anglais ainsi que des mots-clés en français et en anglais

pour les raisons suivantes :

Les résumés et les mots-clés en français et en anglais guident l’intérêt des lecteurs potentiels et donc peuvent contribuer à augmenter l’impact de l’article

Réponse officielle : lu et apprécié.

Je suis tout à fait d’accord avec la suggestion d’ajouter des mots-clés.

Je propose donc les mots-clés suivants, immédiatement après le résumé français, en **page 2 lignes 97-98** : défectivité ; grammaire ; grec ; latin ; Antiquité. La question des mots-clés n’ayant pas été abordée, je laisse à l’entière appréciation de l’éditeur le choix de les inclure ou non lors de la publication.

Je suis tout à fait d’accord avec cette observation, quant à la traduction anglaise. Avant la soumission de mon manuscrit, j’avais écrit à l’adresse de contact pour demander s’il était possible d’ajouter un résumé en anglais, mais on m’a répondu que ce n’était pas nécessaire. Je pense, effectivement, qu’un résumé en anglais ajouterait une valeur considérable à l’article : l’objectif de la recherche est avant tout de partager ses découvertes, et le fait est que la langue anglaise est le meilleur moyen d’accéder à la diffusion la plus large.

Je propose donc une traduction anglaise de mon résumé, avec la traduction des mots-clés choisis ci-dessus en anglais. Mais, sachant que l’on m’avait indiqué que le résumé anglais n’était pas nécessaire, je laisse à l’entière appréciation de l’éditeur le choix de le garder ou non lors de la publication, de même pour les mots-clés. **Pour ne pas bouleverser les indications de lignes présentes dans la suite des évaluations, je choisis de proposer la traduction de mon résumé et des mots-clés dans un document à part. S’ils sont conservés pour la publication, il faudra les inclure en page 3, c’est-à-dire à la page qui suit immédiatement le résumé et les mots-clés français.**

**Ligne 59 :** le mot *différents* ne convient pas ici, parce qu’il implique une comparaison avec quelque chose d’autre : reformuler la phrase pour mieux décrire l’apport d’Adouani à la question. Si on veut dire *variés* ou *divers*, spécifier brièvement. Mentionner si Adouani résume lui-même les travaux d’autres linguistes, sinon mettre *linguiste* au singulier.

Réponse officielle : lu et apprécié.

Je suis tout à fait d’accord avec l’observation concernant le terme « différents ». Je propose de le remplacer, **page 2 ligne 59**, par le terme « divers ».

En revanche, je ne pense pas qu’il soit nécessaire d’indiquer dès le résumé ce qui fait la diversité des champs d’application de la notion proposés par les différents linguistes résumés par Adouani (1994). En effet, cela serait anticiper la deuxième partie de l’état de la recherche **(page 3, lignes 129 à 154)**, ou bien cela créerait des répétitions. Je propose donc de maintenir ce passage du résumé en l’état.

**Ligne 64 :** voir remarque pour les **lignes 114, 118, 122 et 133**.

Réponse officielle : lu et apprécié.

Les différents éléments de réponse sont apportés plus bas, aux commentaires sur ces lignes respectives.

**Ligne 64 :** je suggère d’accompagner, ici seulement, le mot *ellipês* de sa version en alphabet grec.

Réponse officielle : lu et apprécié.

Je suis tout à fait d’accord avec cette observation et ajoute, entre crochets, la transcription grecque du terme en **page 2, ligne 64**.

**Rappel 1 : Dans les sous-sections qui suivent, précisez, dès le début de votre commentaire/intervention, la ou les lignes du manuscrit visée(s).**

**Rappel 2 : Il est tout-à-fait permis de relever des difficultés qui ne sont pas ciblées par les critères d’évaluation proposés; les critères proposés ne sont pas exhaustifs.**

1. **Introduction/problématique**

**Critères proposés :**

* + **Revue de la littérature :** La revue de la littérature est-elle suffisamment complète pour contextualiser l'étude ? Est-ce que le point d’entrée de la problématique évite d’être trop large et trop vague (p. ex. « Depuis l’Antiquité… ») ? Les travaux cités sont-ils pertinents et à jour ? Est-ce que des documents pertinents ont été omis? L’auteur.e traite-il/elle et discute activement les contenus des sources plutôt que de simplement les énumérer? Les documents cités avancent-ils véritablement les affirmations qu’ils sont censés d’étayer?

**Lignes 114, 118, 122 et 133 :** La référence de Neveu 2017 est cité 4 fois dans la section **État de la recherche**, et une fois dans le résumé. Or, elle est absente de la bibliographie.

J’ai cependant trouvé la référence suivante :

Neveu, F. (2017). D. De Défectivité à Double articulation. Dans : *Lexique des notions linguistiques*, p. 42-50. Armand Colin. <https://doi-org.acces.bibl.ulaval.ca/10.3917/arco.neveu.2017.01>

Si c’est celle à laquelle se réfère l’auteur.e, c’est une entrée d’encyclopédie qui fait 144 mots, sans références : c’est une source qui paraît insuffisante pour servir de base à une revue de littérature.

Réponse officielle : lu et apprécié.

La référence n’est pas absente de la bibliographie, elle était seulement mal référencée (inversion du nom et du prénom de l’auteur, ce qui entraînait également un mauvais classement). Je remercie l’éditeur pour cette correction.

La référence trouvée par l’évaluateur est correcte. Il s’agit effectivement d’une encyclopédie, d'un glossaire de la linguistique. Je conviens que la source paraît à première vue insuffisante pour servir de première référence à une recherche. Je m’explique alors :

1. Tant dans ma communication que dans mon article, j’ai commencé par aborder le phénomène en français moderne et non en grec ou en latin, pour deux raison : d’abord, le programme des communications m’indiquait que j’étais peut-être la seule antiquisante des *Journées*, j’ai donc préféré commencer par aborder la notion par le prisme de la langue française et pas par le prisme des langues anciennes.

2. Le problème est que tant dans les langues anciennes que dans la langue française, le phénomène est très peu voire pas étudié. Entamer l’étude par les langues anciennes aurait été trop complexe, peut-être davantage pour des non-antiquisants ; mais il n’existe pas non plus de source plus solide pour aborder le sujet en français moderne.

3. Utiliser un glossaire de linguistique (récent, qui plus est, 2017) était le moyen le plus clair pour voir où en est la définition de la défectivité à l’heure actuelle. En soi, cela est insuffisant, mais il n’y a pas vraiment d’autre entrée en matière possible (voir mon point 4). C’est pour cela que l’entrée en matière est rapidement complétée avec l’article scientifique d’Adouani (1994).

4. Finalement, comme l’évaluateur le fait remarquer dans sa remarque générale ci-dessous, la revue de littérature sur le sujet est particulièrement restreinte. Il m’était impossible, pour la bonne compréhension du cheminement de l’article et de la problématique énoncée autour de la défectivité et de sa définition, de commencer mon article par des références à des études plus complexes comme Gilliéron (1919) ou Adouani (1994). L’utilisation d’un simple glossaire de linguistique suffisait déjà à illustrer de manière claire à quel point la notion et sa définition sont complexes et assez floues.

Je suis donc d’accord avec l’observation faite par l’évaluateur, mais il convient de l’expliquer par les éléments que je donne ci-dessus. Une fois ceci fait, on comprend mieux pourquoi la référence est utilisée.

**Ligne 131 :** remplacer la note de bas de page par une citation dans le texte.

Réponse officielle : lu et apprécié.

Je comprends cette volonté de vouloir inclure la redéfinition de la notion de défectivité par d’Adouani (1994) dans le texte. Cependant, comme précisé dans la note de bas de page, cette redéfinition s'étend sur 3 pages : je ne voudrais pas extraire seulement quelques éléments de la réflexion de l’auteur, et ainsi l’altérer. Le format de l’article ne me permet pas de faire un traitement juste de la pensée de l’auteur, je préfère ainsi laisser la note de bas de page et laisser le loisir au lecteur d’aller consulter l’article.

**Lignes 133-141 :** est-ce qu’on parle toujours des conclusions d’Adouani ou de celle de l’auteur.e?

Réponse officielle : lu et apprécié.

On parle ici toujours des conclusions d’Adouani (1994). Il me semble que la rédaction spécifie assez bien cela :

1. **page 3, lignes 132-133** : « Il [Adouani] résume l’histoire du terme « défectif » en trois étapes. ».

2. Le développement de ce résumé est ensuite construit : « D’abord… » (**ligne 133**) « Puis… » (**ligne 135**) et « Enfin… » (**ligne 140**).

Je propose donc de laisser cela tel quel.

**Ligne 142, 179, 197 et 342 :** remplacer *nature* par *catégorie*

Réponse officielle : lu et apprécié.

Cette remarque fait également écho à une remarque de l’évaluation éditoriale : « définir ce qu’on veut dire par “nature”. Un simple adjectif pour qualifier *nature* peut suffire. Pour des lecteurs qui ne sont pas familiers avec l’étude et qui œuvrent peut-être dans des domaines connexes, le terme peut être opaque. ».

Je suis d’accord avec cette observation, le terme « nature » peut être un peu flou. Je propose, comme le suggère l’évaluateur anonyme, de remplacer le terme par « catégorie grammaticale » (ce qui renvoie aussi au nouveau titre de l’article et forme donc un ensemble plus cohérent) : le terme me semble facile de compréhension, plus générique, et donc plus facilement accessible à tous types de lecteurs. Je me permets d’ajouter « grammaticale », pour encore plus de clarté. La modification est effectuée chaque fois que le terme « nature » apparaît, en :

* **page 3, lignes 115-116 / 123-124 / 133 / 143 ;**
* **page 4, ligne 182 / 200 ;**
* **page 7, ligne 352 / 363-364.**

**Ligne 144 :** *toute catégorie de mots*: il faudrait être plus précis, car il y a peut-être des catégories qui ne sont pas concernées par cette généralisation.

Réponse officielle : lu et apprécié.

Je comprends la remarque mais propose de laisser tel quel, pour les raisons suivantes :

1. Dans ce paragraphe, comme l’indique la note de bas de page 1, je ne fais que résumer les propos d’Adouani (1994). Mon objectif était de partir du phénomène en français moderne pour introduire le phénomène chez les grammairiens antiques grecs et latins, afin de ne pas faire une entrée en matière trop brutale.

2. L’état de la recherche en français moderne n’étant qu’une entrée en matière pour introduire la pertinence des grammairiens grecs et latins à l’étude, je ne crois pas qu’il soit nécessaire d’être plus précis sur ce point. Les grammairiens grecs et latins et leur conception, leur désignation du phénomène par un vocabulaire précis, reste l’intérêt central de l’article. Pour éclaircir ce point ou avoir des précisions, le lecteur peut se reporter à la note de bas de page qui renvoie à l’article d’Adouani (1994), et par suite aux références qu’il indique dans les différentes grammaires.

**Ligne 151 :** remplacer *restrictif* par *restreints*?

Réponse officielle : lu et apprécié.

Je suis tout à fait d’accord avec cette suggestion et opère la correction indiquée en **page 3, ligne 151**.

Remarque générale: la revue de littérature cite:

Neveu 2017 dictionnaire encyclopédique de linguistique

**Gilliéron 1919 Article scientifique**

**Adouani 1994 Article scientifique**

Grevisse 1975 Manuel de grammaire

Pinchon-Wagner 1962 Manuel de grammaire

Arrivé 1986 Manuel de grammaire

Elle ne compte donc que deux véritables articles, dont un datant de plus d’un siècle, ce qui peut être interprété de deux façons :

1- Le champ d’étude est vierge et le présent article est une production pionnière dans le domaine; ou

2-La revue de littérature gagnerait à être étoffée par d’autres articles de recherche, par exemple, Chanet 1983, Lallot 1983 et 1985.

Je laisse à l’auteur.e le soin d’expliquer la situation et/ou de la corriger si nécessaire.

Réponse officielle : lu et apprécié.

Je renvoie aux remarques faites plus haut relatives à la revue de littérature, qui viennent aussi répondre à ce point.

L’interprétation 1 est celle qu’il faut retenir pour cet article. Les travaux cités dans l’interprétation 2 ne sont que connexes au véritable sujet abordé ici : ils abordent surtout quelques points relatifs à l’ellipse, et c’est d’ailleurs uniquement dans ce cadre qu’ils sont mobilisés. Je ne peux donc pas étoffer plus que cela ma démonstration sur la défectivité d’après leur lecture, mais peux seulement enrichir quelques points ou hypothèses comme je l'ai fait dans l’article proposé.

**Concepts clés**. Les concepts clés sont-ils bien définis? Est-ce que des concepts clés ont été omis? Bien distinguer ce qui concerne le **concept** de défectivité de ce qui concerne la **terminologie**.

Réponse officielle : lu et apprécié.

J’ai effectué une relecture complète de l’article en ayant ce point à l’esprit mais n’ai rien remarqué de flou. J’invite l'évaluateur à m’indiquer un passage précis au besoin.

**Justification de l’étude : L'auteur explique-t-il pourquoi cette recherche est importante et nécessaire ? La justification pourrait-elle être améliorée?**

L’auteur.e avance les deux arguments suivants pour justifier son étude :

**ligne 128 :** Les études sur la défectivité sont peu nombreuses (voir la remarque générale au sujet des sources consultées dans la revue de littérature).

**Ligne 142**: Des divergences existent sur la nature des mots auxquels peut s’appliquer la notion.

Si la revue de littérature est complète, cette justification est suffisante.

Réponse officielle : lu et apprécié.

La revue de littérature, en l’état actuel de mes recherches, est complète (voir les explications données dans les commentaires ci-dessus). D’autres arguments ont cependant été avancés en plus des deux évoqués par l’évaluateur :

1. le fait que les grammairiens grecs n’aient jamais été convoqués pour une étude de la notion (**page 3, lignes 160 à 174**).

2. le fait que l’étymon latin retenu pour le terme « défectif » n’ait jamais vraiment entraîné d’étude du phénomène chez les grammairiens latins (**page 3, lignes 176 à 185**).

3. le fait que les liens entre grammaire et rhétorique, pour cette notion, ont été ébauchés mais pas approfondis (**page 3, lignes 187 à 190**).

1. **Méthode(s) de l’étude**
   1. **Objectifs de l’étude**

**Critères proposés :**

* Les objectifs de l’étude sont-ils clairement définis et alignés avec la problématique?

Lignes 196 à 202 : les objectifs sont les suivants :

* Rôle **des grammairiens grecs** dans la genèse de la notion
* Application à **d’autres catégories** de mots que le verbe
* Validité de la thèse du ***continuum* terminologique** entre grammaire et rhétorique.
* À partir de quand la défectivité a été considérée comme un phénomène grammatical catégorisant, avec **une terminologie spécifique**

Ils sont clairement définis et découlent de la problématique exposée dans la deuxième section de l’introduction, mais on y ajoute des éléments supplémentaires plus loin dans le manuscrit : voir remarques suivantes portant sur les lignes 252 à 285, 354 à 356 et 360-363.

Réponse officielle : lu et apprécié.

Je réponds à ce point immédiatement ci-dessous.

* Est-ce que les objectifs restent les mêmes tout au long du manuscrit?

Lignes 252 à 285 : Les résultats portant sur l’usage courant de *ellipês* par les grammairiens grecs se rattachent à l’ellipse et non à la défectivité : il faudrait ajouter cet **objectif** (étude du changement de la notion d’ellipse à défectivité) dans la section à cet effet.

Réponse officielle : lu et apprécié.

Comme expliqué ci-dessus, les liens entre ellipse et défectivité et l’intérêt d’approfondir ce point sont annoncés dès le début de l’article (**page 3, lignes 187 à 190**) et également dès le résumé de l’article (**page 1, lignes 86 à 89**). Je trouve ces annonces suffisantes et arrivant assez tôt dans la rédaction. L’évaluation anonyme elle-même renseigne cet objectif ci-dessus : « Validité de la thèse du ***continuum* terminologique** entre grammaire et rhétorique ».

**Lignes 354-356 et 360-63 :** on clarifie grandement, dans ces phrases incluses dans la conclusion, les objectifs du travail : on devrait inclure ces précisions dans la section des objectifs.

Réponse officielle : lu et apprécié.

Je ne suis pas certaine d’avoir bien compris ce commentaire. Je crois que les lignes indiquées ne correspondent pas, mais que la sous-partie en question est la II. 3. « Occurrences d’usage technique » (à moins que ce ne soit la conclusion ?). J’ai relu cette sous-partie entièrement et ne pense pas qu’il faille anticiper ce que j’y annonce dans les objectifs, pour plusieurs raisons :

1. Ce que je présente sont les résultats de mes recherches, qui viennent répondre aux objectifs énoncés. Les annoncer ou les introduire dès les objectifs ruinerait, à mon sens, le développement progressif que j’ai essayé d’instaurer tout au long de l’article.

2. Cela créerait également une sorte de répétition, là où un de mes objectifs a été d’essayer d’être le plus fluide possible dans la rédaction.

Je propose donc de laisser cette partie telle quelle et de ne pas l’anticiper outre-mesure dans les parties qui précèdent.

* 1. **Données de l’étude**

**Critères proposés :**

* Les techniques de collecte de données sont-elles bien expliquées et justifiées? Les données et leurs sources (corpus, participant.e.s) sont-elles adéquatement décrites selon les normes scientifiques en vigueur?

Pour que le lecteur ait une idée plus précise de la représentativité des données recueillies, il faudrait indiquer, par exemple dans un tableau, les noms des grammairiens retenus pour l’étude (et, s’ils ne sont pas trop nombreux, ceux des grammairiens non retenus), mentionnant l’époque à laquelle ils ont vécu, une mesure quantitative ou semi quantitative de leur importance dans le corpus de départ (nombre d’œuvres, nombre de pages ou de mots, etc.), ainsi que le nombre d’occurrences des cibles pour chacun (incluant les n=0).

Réponse officielle : lu et apprécié.

Ce commentaire fait écho à une observation de l’évaluation éditoriale : « Peut-être serait-il plus facile de lecture et fluide d’avoir un tableau qui présente les résultats : le nombre d’occurrences par auteur du corpus, la distribution entre usages courants et techniques, etc. Et ensuite entrer dans les détails des usages courants et techniques et les cas particuliers. »

Je comprends ces observations, ne pas inclure de tableaux a été un choix personnel : je ne suis, personnellement, pas d’avis qu’un tableau éclaircisse la lecture des résultats, en tout cas dans ce cas précis. Je m’explique :

1. Le corpus est relativement bref. Pour étendre mes recherches, j’envisage effectivement de présenter mes nouveaux résultats sous forme de tableaux, car le corpus sera bien plus important.

2. Les résultats chiffrés sont clairement énoncés au début de chaque axe dans la sous-partie « Quelques précisions sur le corpus », maintenant renommée « Résultats de la recherche », conformément à une remarque de l’évaluation éditoriale. Ajouter un tableau dans le corps du texte me semblerait répétitif et par conséquent inutile, puisque les résultats de la recherche sont exposés de manière très courte et claire. Ajouter un tableau en annexe alourdirait la lecture à mon sens : là encore il n’y aurait pas d’intérêt, je crois, à ajouter en annexe sous une forme différente des éléments qui sont déjà explicités dans le corps du texte. Le fait que les exemples se trouvent en annexe peut déjà être un frein à la bonne lecture de l’article (je reviens sur ce point dans un des commentaires de l’évaluation éditoriale).

3. Concernant les autres données qu’il serait possible d’ajouter, et que j’ai d’ailleurs envisagées en écrivant mon manuscrit : les grammairiens non retenus sont bien trop nombreux pour pouvoir être annoncés sans noyer le corpus retenu, ce qui altérerait, je crois, la clarté de l’article ; les siècles sont indiqués dans le résumé français (et anglais, si celui-ci est retenu), mais pour plus de fluidité, je propose de les répéter dans les sous-parties « Résultats de la recherche » ; les mesures quantitatives, tout comme le nom des grammairiens non retenus, alourdirait considérablement l’article et noierait un peu le propos tenu : il y aurait même bientôt plus de données chiffrées, d’annexes et d’exemples que de rédaction, ce qui ne me paraît pas encourager la lecture. C’est en revanche une idée que j’ai envisagée pour la poursuite de mes recherches, quand celles-ci seront réellement vouées à être plus exhaustives, là où cet article, lui, est un moyen pour moi d’ébaucher mon sujet.

Je choisis donc de ne pas inclure de tableaux. Mais j’ajoute de nouveau les siècles d’activité des différents auteurs dans les sous-parties « Résultats de la recherche », pour clarifier et fluidifier la lecture :

* **page 5, lignes 245-246 ;**
* **page 7, lignes 328-329.**
  1. **Analyse des données**

**Critères proposés :**

* Les méthodes d'analyse sont-elles décrites avec suffisamment de détails pour permettre la reproduction de l’étude par d’autres chercheurs? Sont-elles adaptées aux données et à la question de recherche ? Les analyses ont-elles été rigoureusement menées ?

Les critères d’analyse des données devraient être décrits de façon plus précise :

**Ligne 212 :** comment définit-on les « usages courants » et les « usages techniques »? Est-ce que les premiers se réfèrent à ce qu’on entend en français par *ellipse* et les seconds à la *défectivité*?

Réponse officielle : lu et apprécié.

Je formule ma réponse un peu plus bas, où la remarque est réitérée.

**Ligne 223 :** Comment a-t-on « analysé les contextes d’emploi » : selon un contexte sémantique, partant de l’usage courant, en opposition à l’usage technique? Selon d’autres critères? Quels critères ont permis de créer des catégories des contextes d’emploi des cibles, étape nécessaire à l’analyse?

Réponse officielle : lu et apprécié.

Ces points sont expliqués dans le « 3. Analyse », **en page 5**. L’opposition usage courant/usage technique est en effet le critère d’analyse de l’étude, comme cela est expliqué dès le résumé, et maintenant réitéré à la fin de ce paragraphe. Il n’y a pas d’autres critères pris en compte, auquel cas ils auraient été annoncés.

**Ligne 225 :** Quels « approfondissements » ont-ils été considérés? Comment ces « études plus exhaustive » ont-elles été faites?

Réponse officielle : lu et apprécié.

Je ne vois pas l’intérêt d’annoncer dès cette étape de la rédaction les approfondissements dont il sera question dans le dernier axe de l’article, qui leur sont d’ailleurs consacrés. Là encore, je crois que cela nuirait à la progression établie dans la rédaction. Je propose donc de laisser cela tel quel.

Il n’est pas indiqué que ces « études plus exhaustives » ont été réalisées. Il est seulement indiqué que des propositions d’approfondissements seront formulées, pour une future recherche (**page 5, lignes 231-232 ; page 8, lignes 408 à 410**). Je propose de laisser ces points tels quels, car ils me semblent assez clairs.

1. **Résultats de l’étude**

**Critères proposés :**

* + **Présentation des résultats :** Les résultats sont-ils présentés clairement et systématiquement ?

**Lignes 252 à 253 et 290-291 :** ces définitions de l’usage courant et de l’usage technique devraient être présentée dans la section « Analyse des données » (voir remarque de la **ligne 212**)

Réponse officielle : lu et apprécié.

Je suis tout à fait d’accord avec cette observation. Cette distinction est opérée dans le résumé, mais il convient de la répéter dans le corps du texte car elle est importante. J’ajoute un paragraphe sur cette distinction à la fin de « 3. Analyse », **en page 5.**

**Ligne 253 et suivantes :**

Les exemples, au lieu d’être relégués dans une annexe, devraient être intégrés au texte et numérotés selon la convention (1), (2), etc. Si c’est faisable, ajouter une glose entre l’original et sa traduction française, sur ce modèle :

(1) [...] καὶ οὐκ ἔστιν **ἐλλιπὴς** ὁ λόγος.

et ne est manquant le mot

« [...] et le mot n’est pas **manquant**. »

Réponse officielle : lu et apprécié.

Ce point a également été soulevé par l’évaluation éditoriale. Voici la réponse avancée :

Effectivement, le fait de placer les exemples en annexe relevait du nombre limite de mots (3000) pour le manuscrit. Mais je trouve en effet que mettre les exemples en annexe altère la fluidité de lecture de l’article et le rend moins concret. Ce genre d’étude lexicale demande à être accompagné immédiatement des exemples pour comprendre le propos et ne pas hacher la lecture : c’est également pour cela que j’ai réduit les exemples au minimum. Puisque nous avons le droit à 1000 mots supplémentaires, je laisse à l’éditeur-en-chef l’appréciation de cette observation : peut-être qu’avec les mots supplémentaires, les exemples pourraient finalement être intégrés en note de bas de page, comme c’était le cas dans la première version de mon manuscrit ? Il s’agit là, en tout cas dans les études lexicales grecques et latines, de la pratique la plus courante. Si cela n’est pas possible pour des questions de format, je le comprends et le respecte sans problème. **S’il fallait choisir, je préférerais cependant pouvoir inclure le résumé anglais de l’article, pour davantage de visibilité à mon travail.**

Concernant la glose : je suis d’avis que la traduction seule suffit. Les termes importants sont typographiquement mis en avant par les caractères gras à la fois dans les citations et dans les traductions. Je propose de laisser cela tel quel.

**Lignes 261 à 264 :** puisque l’ellipse est un procédé technique, comment l’auteur arrive-t-il à la conclusion qu’il est préférable de l’intégrer aux usages courants?

Réponse officielle : lu et apprécié.

L’ellipse est, certes, un procédé technique, mais le terme qui la désigne, lui, n’est pas uniquement utilisé à des fins techniques, comme cela a été montré. Ce n’est pas l’ellipse elle-même qui est intégrée aux usages courants, mais le terme qui lui est associé : les résultats montrent qu’il y a bien plus d’usages courants que d’usages techniques de ce terme, ces derniers ne sont que des acceptions techniques d’un terme utilisé majoritairement (en tout cas d’après ce corpus) dans un usage courant. Il me semble que ceci est bien expliqué dans la rédaction, je propose donc de laisser cela tel quel.

**Lignes 284-285 :** expliquer le paradoxe exposé ici.

Réponse officielle : lu et apprécié.

Le paradoxe se comprend en regard de l’exemple développé immédiatement avant, qui est là justement pour appuyer la compréhension des exemples du corpus. Expliquer ce paradoxe créerait, je pense, une répétition dont on peut se passer.

Je propose de ne pas ajouter plus de détails ici.

**Ligne 321 :** quelle est cette « thèse » de Bonnard, mentionnée dans la note 19?

Réponse officielle : lu et apprécié.

La **note de bas de page 23** a été enrichie en conséquence.

* **Adéquation avec les objectifs/méthodes :** Les résultats correspondent-ils aux objectifs de recherche établis dans l’introduction ? Découlent-ils véritablement des méthodes utilisées?

Les résultats découleront véritablement des objectifs à condition de mieux développer ceux-ci avec les informations qui, maintenant, se trouvent plus loin dans l’article.

Réponse officielle : lu et apprécié.

Le manuscrit a été relu dans son ensemble en conséquence.

* **Utilisation d’outils visuels :** Des tableaux, figures et graphiques sont-ils utilisés efficacement pour présenter les résultats clés?

En plus d’un tableau suggéré pour les grammairiens, un autre, indiquant les principaux résultats, permettrait de mieux visualiser ceux-ci.

Réponse officielle : lu et apprécié.

Je réitère ici mon avis au sujet des tableaux, et propose de ne pas en intégrer.

* **Interprétation des résultats :** L'interprétation des résultats est-elle cohérente avec les données collectées ? L’interprétation des résultats est-elle suffisamment riche?

L’interprétation des résultats éclaire grandement le propos de l’article. Cependant, il serait bon de comparer les résultats avec ce qu’ont dit les auteurs cités, en particulier Adouani.

Réponse officielle : lu et apprécié.

Le seul point de comparaison possible avec Adouani (1994) est celui de la datation (qui est relative au corpus établi) : du reste, les points abordés dans cette étude ne l’ont pas été par Adouani (1994), et c’est bien tout l’enjeu ici, proposer une étude chez les grammairiens grecs et latins quand on sait que celle-ci n’a pas été suffisamment menée. Ce point est exposé dès l’introduction, l’interprétation des résultats y fait donc directement écho.

Je propose de ne pas apporter plus de précisions ici, l’ensemble me paraissant assez clair.

1. **Discussion/conclusions de l’étude**

**Critères proposés :**

* **Lien avec la problématique et les résultats :** La discussion fait-elle le lien entre la problématique, la revue de littérature et les résultats obtenus ?
* **Implications :** Les implications des résultats sont-elles clairement identifiées ? Est-ce que les implications sont décrites avec un niveau de détail suffisant?
* **Limites :** Les limites de l'étude sont-elles reconnues et discutées ?
* **Forces :** Les forces de l'étude sont-elles reconnues?
* **Suggestions pour des recherches futures :** L'auteur propose-t-il des pistes de recherche futures en fonction des résultats obtenus ?
* **Conclusions :** Les conclusions sont-elles justifiées par les résultats ? Sont-elles présentées de manière claire, convaincante et (assez) exhaustive ?

**Lignes 354-363 :** font plutôt partie des objectifs et pourraient enrichir cette partie

Réponse officielle : lu et apprécié.

Il ne me semble pas que ces points fassent partie des objectifs, mais sont bien des observations qu’on tire des analyses.

Je choisis de laisser ce point tel quel.

**Ligne 366 :** quel grammairien permet-il de dater le phénomène au IIIe siècle et non au IVe ?

Réponse officielle : lu et apprécié.

Il est clairement indiqué dans la suite de la phrase que Sacerdos est le grammairien en question.

**Lignes 371-372 :** cette conclusion est-elle appuyée par d’autres travaux ?

Réponse officielle : lu et apprécié.

Comme indiqué dans les remarques sur la revue de littérature, il n’existe pas, à ma connaissance, d’autres études sur le sujet. C’est pour cela que j’utilise des modalisateurs dans ma rédaction : j’ai conscience de poser, avec cet article, des éléments qui, pour certains, sont avancés de manière inédite.

**Ligne 404-407 :** idem. Si cette idée est une proposition de l’auteur·e, il pourrait être pertinent de remplacer la première occurrence du verbe *supposer* par *proposer.*

Réponse officielle : lu et apprécié.

Je ne suis pas d’accord avec cette proposition, il me semble au contraire que le verbe « proposer » n’est pas adéquat ici : il s’agit bien d’une hypothèse formulée ici, le verbe « supposer » semble donc mieux convenir.

Je n’effectue pas de correction ici.

**Bibliographie**

Remarques générales

Les entrées bibliographiques se terminent par un point dans le style APA.

Réponse officielle : lu et apprécié.

Un point a été ajouté à la fin de chaque référence en **pages 10-11**.

La référence de Neveu a été omise dans la bibliographie.

Réponse officielle : lu et apprécié.

Comme précisé plus haut, la référence n’a pas été omise mais le nom (Neveu) et le prénom (Franck) de l’auteur ont été inversés, ce qui crée une confusion et un mauvais classement alphabétique. Ce point est corrigé **(page 11, ligne 557)**.

**Ligne 511 :** Franck n’est pas cité dans le texte.

Réponse officielle : lu et apprécié.

Voir remarque précédente. La référence inscrite sous le nom « Franck » est en fait la référence de Neveu (2017) : il y a eu inversion du nom et du prénom de l’auteur. Ce point est corrigé **(page 11, ligne 557)**.

**Résumé de l’évaluation critique du manuscrit**

Veuillez remplir le Tableau 1 ci-dessous en surlignant votre évaluation globale quant à chacune des composantes du manuscrit. Vous n’avez pas à justifier votre décision dans ce tableau, la ou les justifications se trouvant dans les sous-sections ci-dessus de l’évaluation.

**Tableau 1. Résumé de l’évaluation critique du manuscrit.**

| **Composante du manuscrit** | **Évaluation globale** |
| --- | --- |
| Titre de l’étude | * 1. Acceptable en l’état   2. Révision mineure   3. Révision majeure   4. Je ne peux pas me prononcer |
| Résumé de l’étude | * 1. Acceptable en l’état   2. Révision mineure   3. Révision majeure   4. Je ne peux pas me prononcer |
| Introduction/problématique | * 1. Acceptable en l’état   2. Révision mineure   3. Révision majeure   4. Je ne peux pas me prononcer |
| Méthode | * 1. Acceptable en l’état   2. Révision mineure   3. Révision majeure   4. Je ne peux pas me prononcer |
| Résultats | * 1. Acceptable en l’état   2. Révision mineure   3. Révision majeure   4. Je ne peux pas me prononcer |
| Discussion/conclusion | * 1. Acceptable en l’état   2. Révision mineure   3. Révision majeure   4. Je ne peux pas me prononcer |

**\*\*L’évaluation du manuscrit prend fin ici\*\***

NB : La révision d'un manuscrit scientifique soumis à une revue pour publication peut être classifiée en deux grandes catégories : majeure ou mineure. Ces classifications reflètent l’importance des modifications que les évaluateurs estiment nécessaires avant que le travail puisse être publié.

1. **Révision majeure** :
   * **Nature des changements** : Les révisions majeures impliquent des modifications substantielles. Cela peut inclure la réorganisation de sections, l'ajout de nouvelles données, des expériences supplémentaires, ou une réinterprétation des résultats.
   * **Raison** : Cette recommandation est généralement offerte quand les conclusions ne sont pas entièrement soutenues par les données présentées, ou lorsque d'importantes questions restent sans réponse.
   * **Impact sur le manuscrit** : Effectuer une révision majeure peut demander beaucoup de temps et d'efforts, souvent impliquant plusieurs semaines de travail supplémentaire.
   * **Processus de re-soumission** : Après modification, le manuscrit sera probablement réévalué avec autant de rigueur que lors de la première soumission. (Dans le cadre des Actes des JDL 2024, les membres de l’équipe éditoriale se chargeront de la réévaluation)
2. **Révision mineure** :
   * **Nature des changements** : Les révisions mineures nécessitent généralement des ajustements moins substantiels, comme des modifications de la rédaction, des clarifications de certaines parties du texte, des améliorations graphiques, ou des corrections de références.
   * **Raison** : Ces demandes sont faites pour peaufiner le manuscrit, assurer la clarté et l'exactitude, ou répondre à des préoccupations spécifiques mais limitées soulevées par les évaluateurs.
   * **Impact sur le manuscrit** : Les auteurs peuvent généralement réaliser les révisions mineures rapidement, souvent en quelques semaines.
   * **Processus de re-soumission** : Le manuscrit modifié est généralement accepté si les révisions sont effectuées de manière satisfaisante, avec peu de risque d'un nouveau cycle de révision extensive.

**Remerciements :**

* Ce document s’inspire (très librement) de plusieurs documents, dont la grille d’évaluation utilisée par le Comité éditorial responsable de la publication des Actes des JDL 2021 (à paraitre).

**Version du document :**

* v.2.0.0

**Date de la dernière mise à jour du document :**

* le 10 juin 2024